

Réunion de comité du 30 Novembre

ORGANISATION DE LA PROCHAINE AG: élection de la Présidente élue, rapport moral et financier.

Les réunions publiques n'auront pas lieu avant au moins mi-janvier, lorsque de nouvelles dispositions seront annoncées, et sans doute en comité restreint. Les comptes ne devant pas nécessairement être clôturés à la fin de l'année, l'AG pourra par conséquent être reculée mi-février. Nous verrons 3 semaines avant s'il est possible de maintenir cette réunion en présentiel pour cette date, ou si nous devons la faire à distance.

CONFIGURATION DES RÉUNIONS STATUAIRES

Les réunions tous les 15 jours sont maintenues. Elles permettent de laisser du temps pour former ceux qui ne sont pas familiers avec les outils technologiques le jeudi, lorsqu'il n'y a pas de réunion. Michelle C. va prochainement nous faire une présentation sur les réseaux sociaux.

Dorénavant, un rappel sera envoyé la veille pour éviter les oublis. Pour nos retrouvailles, la première réunion en présentiel sera mixte et si possible un repas.

FINANCES

- Les retards de cotisation : deux membres présentent des retards élevés. Pour l'un, une vérification doit être faite auprès du CIC pour confirmer les paiements par chèques qu'il dit avoir effectué. Jean-Marc contactera l'autre pour savoir s'il souhaite rester ou non.
- Il reste environ 30 000 euros sur le compte lorsque sont retirés les dépenses et les provisionnements pour des actions. L'idée est que l'équipe de l'année prochaine sache ce qui est budgétisé ou non.
- La chambre froide des Restos du Cœur sera inaugurée en décembre
- Les students exchange ont coûté au total 4556 l'année dernière, cette année ces frais ne sont pas encourus. Le club provisionne donc la somme de 5000 euros pour les students exchange 2021-2022
- Le budget pour HTMA est provisionné à hauteur de 5000 euros, l'action est toujours prévue pour le premier week-end de juin.
- Les virements pour la Fondation et polio + n'ont pas encore été effectués. Ce sera fait avant la fin de l'année.

ACTION EAU À AMPANOTOKANA

Le Club de la Roche a versé 500 euros l'année dernière. La convention est signée.

Rémi nous rappelle que Vendée Eau nous aide et cela doit être une action de clubs vendéens. Ils vont être relancés, sachant qu'ils ont à priori accepté.

Le Club doit détenir un compte spécifique à cette action. Aujourd'hui, c'est le compte chèque de la Banque Tarneaud, qui dispose de 3500 euros. Clotilde va demander à Sylvie d'en créer un nouveau, spécifique à cette action. Si le budget est complètement bouclé avec Vendée Eau et la participation de certains clubs parisiens, le Club des Sables doit décider du montant à ajouter. La somme de 4000 euros, qui restait de la première action à Madagascar pourrait être transférée sur ce compte. Le projet

s'étalant sur 4 ans, 1000 euros seront transférés chaque année au lieu de 4000 euros en une fois. Ce qui permet également de garder à l'idée que l'action est en cours. Ceci semble cohérent étant donné que nous n'avons plus d'entrées d'argent.

LA ROTARIENNE DES ARTS

Habituellement, le budget alloué se situe entre 2000 et 2500 euros. Jean-Marc et Anaïs contacteront Jean-Louis, Michelle C., ainsi qu'Offset pour un nouveau format de plaquette. Le budget idéal se situerait autour de 1000 / 1500 euros, et il faudra sans doute reconsidérer le nombre d'impressions ; sachant que chaque année environ 500 plaquettes sont offertes durant le gala. La plaquette ayant une autre dimension, une stratégie doit être montée afin que nos partenaires participent, puisque certains contacts habituels (ceux peu ou pas impactés par les confinements) seront démarchés. Cette stratégie de communication pourrait être, par exemple, des réunions en petit comité lors de l'exposition, ou autre idée à mettre en avant.

ACTION EN FAVEUR DES ALPES MARITIMES

Actuellement, faire des appels de fond est compliqué, il est nécessaire de trouver de nouvelles solutions. Éric Trigolet va contacter le district 1730 pour connaître les besoins et actions en cours.

Il est préférable qu'une action soit coordonnée par le district car la contribution d'un seul club ne pèsera pas lourd.

LE RYLA

Nous avons un candidat : Baptiste BRIQUET, 19 ans. Son CV sera présenté prochainement. Il crée son entreprise de travaux de réparation sur les bateaux de plaisance. L'année prochaine Morgan pourrait présenter une jeune fille.

Si d'autres candidats potentiels sont connus, merci de l'indiquer à Florent D et à Jean-Marc B.

ESPOIR EN TÊTE

L'action a été reportée au mois d'octobre 2021. Philippe Caster nous en parlera lors de la réunion statutaire du jeudi 3 décembre.